



Sanssac L'Église

Coyac - Driaudes - Eyssac - Farreyrolles - Le Cruzet - Les Vignes - Le Zouave - Lonnac - Mézeyrac - Vourzac



Les bébés de l'année



www.sanssacleglise.fr



Ambulances ROCHE
 5 bd Gambetta 43 Le Puy-en-Velay



04 71 09 04 70

POMPES FUNÈBRES COLOMB Rémy
CHAMBRE FUNÉRAIRE
 04 71 01 36 22

MARBRERIE
 ARTICLES FUNÉRAIRES
 6, rue de l'aviation
 ZAC de l'aérodrome
 43320 CHASPUZAC
 À côté de l'aérodrome



Au petit Marché
 BAR - TABAC - JOURNAUX

M. Mickaël Soares de Carvalho
 5, rue centrale
 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE
 Tél. 04 71 02 86 32



BARBALAT
 S.A.R.L.

Maçonnerie
 Terrassement
 Charpente

Contact :
 Champ rond
 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE
 Tél. 04 71 08 63 57
 sarlbarbalat@orange.fr




Best-Service

DELABRE Pascal
 COYAC - 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE
 06 86 96 23 17
 04 71 02 66 66
 Mail : pascal.delabre4@wanadoo.fr

PLOMBERIE
 CHAUFFAGE
 SANITAIRE
 VMC
 ZINGUERIE
 MAINTENANCE / ENTRETIEN

SALLE DE BAINS CLÉ EN MAIN



L'ATELIER DU VELAY
 Entretien & réparations à domicile
 Motoculture / Cycles / Motocycles

MERLE Benjamin
 2, impasse des mésanges - 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE
 07 67 52 57 77
 latelierduvelay@gmail.com

f : @latelierduvelay



GARAGE B. CHOULAT

Mécanique autos, entretien et réparation
 toutes marques. Climatisation - Diagnostic

3D, route du Puy - 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE
 En face de l'école
Tél. : 04 71 08 00 84 bernard.choulat@orange.fr



SiliGom
 Roulez en toute Sérénité

P-Y PNEUS

Rochette Pierre-Yves
 Port. 06 10 52 38 66
 9, rue du Fataïre - 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE - Tél. 04 71 03 82 80
 Mail : rochette.pierre0596@orange.fr
 siligom.fr



Menuiserie Industrielle du Velay

M.I.V. LAGARDE

Fabrique de panneaux
 Menuiseries diverses
 Industrie funéraire
 Z.I. Le Martouret
 43320 Sanssac-l'Église
 Tél. 04 71 08 60 65 - 04 71 08 60 51
 Fax 04 71 08 03 87
 miv.lagarde@wanadoo.fr



la bureautique
 PHOTOCOPIE SERVICE

la bureautique
 Rachel Garrabos
 Photocopie service
 Copie NB, Couleur
 Documents scannés et envoyés par mail...

- Affiches, tracts, fax • Rapport de stage, reliures
- Impression clé USB, cartes...
- Plastification jusqu'à A2

29, faubourg Saint-Jean - 43000 Le Puy-en-Velay
 04 71 09 33 98 - la.bureautiquecopie@orange.fr

Lundi : 10h - 12h / 14h - 18h
 Mardi au vendredi : 8h15 - 12h / 14h - 18h



Bulletin municipal de SANSSAC-L'ÉGLISE

Édité par la mairie - Tél. 04 71 08 64 43 - Mail : mairie.sanssac@orange.fr - Site Web : sanssacleglise.fr

Rédaction, photos, diffusion : mairie de Sanssac-l'Église - **Chargé de la communication** : Florence Felgines

Comité de rédaction : Joseph Boyer, Emmanuelle Chacornac, Marie-Claude Delmas, Claudine Durand, Florence Felgines, Corinne Giraud, Gérard Mazoyer

Conception, compo, impression : Design Création - 6, bd Joffre - 43000 Le Puy-en-Velay - Tél. 04 71 02 80 57

Dépôt légal à parution

L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

Sommaire

LA MAIRIE

Mot du maire	3
État-civil	4
Conseils municipaux	4
Nouvelle, nouveau	6
À la mémoire de G. PEYRET	6

LA VIE MUNICIPALE

Biens de sections et communaux	7
CCAS	8
Cérémonie du 11 novembre	10

LES TRAVAUX

Travaux dans les villages	11
Éclairage	13
La fibre	13

L'ÉCOLE

École Michel-Pignol	14
---------------------------	----

LES ASSOCIATIONS

Comité des fêtes	15
ASCCL	16
Les Amis de Fareyrolles	16
Volcanot's	17
ACSE	17
Buena Onda	19
Fil du Vourzac	20
Red Buell Racing	22
Yoga	24

L'OPPOSITION

Page de l'opposition	25
----------------------------	----

LA PAROLE EST À VOUS

Belle initiative	26
------------------------	----

LES INFOS PRATIQUES

Emma'tek	26
Le Vaste appétit	26
Vie pratique	27

Mot du maire

En ce début d'année, j'entends respecter la tradition des vœux, car c'est un regard essentiellement tourné vers l'avenir. Je présente donc ici à chacun tous mes vœux que je résume en un seul mot : c'est un vœu de résilience : la résilience, c'est cette capacité de faire face aux difficultés de la vie, à l'ambiance morose, au climat sociétal tendu : c'est cela que je vous souhaite de cultiver.

Pour nous dans ce bulletin, je souhaite mettre en lumière nos grands projets : la mairie, la place et Farreyrolles notamment.

Le premier projet en fait n'est plus un projet mais un aboutissement : le chantier de notre nouvelle mairie se termine dans les temps et dans les enveloppes prévues. L'inauguration sera l'affaire de février ou de mars, quand nous serons installés. Vous y serez bien évidemment invités pour découvrir ce qui doit être le « cœur battant » de la commune : pas que des bureaux, mais de l'accueil, du contact, de l'échange, du débat, oui, du débat car il ne faut pas avoir peur des avis divergents pourvu qu'ils soient de bonne foi et sans violence.

Ce projet resterait inachevé si nous ne le prolongions pas par le traitement de la place comme nous nous y étions engagés à la suite de la municipalité précédente.

Une réunion consacrée à ce projet a été tenue en présence du cabinet concepteur du projet, le vendredi 12 janvier. Ce fut alors le moment de détailler le projet, les alternatives ouvertes et d'expliquer les procédures pour traiter dans l'intérêt de tous et de chacun la question de l'occupation du domaine public. Parallèlement, et pour garantir la faisabilité financière du projet, nous en bâtissons le budget, nous appuyant sur l'État (la DETR), la Région, le Département et des fonds européens. Comme pour la mairie, l'obtention des subventions conditionne le profil et la faisabilité des travaux qui ne doivent pas empiéter sur notre budget « ordinaire ».

Un autre chantier s'est ouvert avec la mise en place d'un assainissement du vieux bourg de Farreyrolles, avec modernisation du réseau de l'eau potable et enfouissement des réseaux secs. Une réunion a eu lieu avec les habitants et nous encourageons, pour faire face aux éventuelles difficultés particulières, les échanges avec l'entreprise Faurie et la DEA qui est le maître de l'ouvrage « eaux ». Il nous faudra par contre de la patience pour que les travaux de démontage de poteaux et de branchement sur les réseaux souterrains, notamment Orange, soient faits. Notre expérience de Lonnac nous a appris à être patients, patients en matière de réseaux secs, patients mais tenaces.

Le budget 2024 va commencer à se préparer : c'est le moment des choix de travaux. Cela mérite quelques précisions réalistes : chacun veut que la rue devant chez lui soit refaite dès demain matin et, effectivement, il y a beaucoup à faire. Mais le budget communal n'est pas un coffre-fort sans fond. Nous ne disposons que d'un seul outil fiscal, la taxe foncière, et nous ne souhaitons pas y toucher, nous l'avons toujours dit. L'arbitrage en fonction notamment des dotations de l'État se fera lors du vote du budget en fonction des propositions des commissions urbaines et rurales sur la base d'un recensement des dégradations constatées. Nous allons essayer cette année de mettre en place un marché d'entretien de voirie à bons de commande pour améliorer notre réactivité. Les calendriers, la priorisation et les arbitrages pourront toujours être critiqués et ils le seront. Nous sommes et resterons attentifs à ces critiques, mais les impératifs budgétaires ne peuvent être ignorés.

Pour 2024, je veux aussi souligner notre volonté de voir Sanssac comme lieu d'une meilleure citoyenneté, d'un meilleur respect de la chose publique comme des intérêts privés, d'une plus grande vigilance aux contraintes sociales qui fait que sont évités les dommages aux tiers, à nos concitoyens, à ceux qui partagent l'espace avec nous.

En mairie, nous passons trop de temps et d'argent sur les actes d'incivisme : dégradation de l'école de Farreyrolles avant l'arrivée des Ukrainiens, dépôts sauvages d'ordures, dangereux excès de vitesse et voies prises à contre-sens.

Cette citoyenneté, c'est là plus qu'un souhait : c'est un effort de notre part que nous vous devons et que nous vous invitons à partager.

J.-Y. BÉRAUD

État civil

NAISSANCES

- Mylan CHARRADE, 12 mars, Mezeyrac
- Emmie Laure Mathilde BERGALET, 1^{er} avril, Sanssac bourg
- Tessa Jeanne Marie MASSE, 2 juin, Coyac
- Vianney Alban PAILHES, 12 juillet, Lonnac
- Tim PILPAY, 19 août, Coyac
- Léonard VIALLET CLEMENCON 26 septembre, Coyac
- Charlie CHASSEFEYRE ,31 octobre, Sanssac bourg
- Octavie Andréa Maria ROBERT, 23 novembre, Lonnac

MARIAGES

- Nolwenn Houzelle et Maxime COUDERT, 23 septembre

Sous réserve des informations communiquées à la mairie au 21 décembre 2023.

DÉCÈS

- Bernadette BADON née Girard, 18 janvier, Sanssac
- Roger BADIOU, 26 janvier, Vourzac
- Pierre COFFY, 2 avril, Sanssac
- Henri, Marc, Antoine, Benoît, Pierre LAURENT, 20 avril, Les Vignes de la Bernarde
- Georges, Régis GÉRENTON, 29 avril, Sanssac
- Henri, Régis BAUZAC, 28 mai, Sanssac
- Régis, Gabriel, Victor PRADIER, 2 juin, Sanssac
- Marie Claudia BOYER née HAON, 10 juin, Vourzac
- Baptistine ROCHER née BADIOU, 3 septembre, Lonnac
- Pierrette Lucienne MICHEL née MARCON, 6 septembre, La pinatelle du Zouave
- Juliette Marie TAVERNIER née ANDRÉE, 21 septembre, Vourzac
- Denise Pierrette Alphonsine GRAILLE née JOUSSOUY, 26 septembre, Eyssac
- Michel Bernard Marie PEYRET, 23 octobre, Sanssac

Délibérations du conseil municipal

L'intégralité des délibérations peut être consultée en mairie ou sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : <https://sanssacleglise.fr>

SÉANCE DU 9 JUIN 2023

2023-028 : Création d'un emploi non permanent pour accroissement saisonnier d'activité.

2023-027 : Reprise des procédures pour l'aménagement de la place au bourg de Sanssac-l'Église.

2023-026 : Demande de contributions aux communes pour le fonctionnement de l'école.

2023-025 : Adoption du procès-verbal des décisions du 14 avril 2023.

2023-024 : Élection des délégués et suppléants du conseil municipal pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

SÉANCE DU 30 JUIN 2023

2023-035 : Référent ambroisie.

2023-034 : Tarifs de la cantine appliqués aux familles à partir de la rentrée scolaire 2023.

2023-033 : Travaux d'éclairage public : rajout au bourg et village.

2023-032 : Prolongation de la durée de l'entente intercommunale relative à la production de repas par la Cuisine en Velay et validation de l'avenant à la convention.

2023-031 : Création d'un emploi permanent au service école.

2023-030 : Retrait de la délibération de la mise en place des 1 607 heures.

2023-029 : Adoption du procès-verbal des décisions du 9 juin 2023.

SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2023

2023-041 : Autorisation de lancer les travaux de voirie à Vourzac.

2023-040 : Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité.

2023-039 : Référent déontologue pour les élus.

Délibérations du conseil municipal (suite)

- 2023-038 : Avenant n° 2 affermissement de la tranche optionnelle au marché de mission d'étude et de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la place de l'église dont les cabinets Zeppelin et AVP Bemo cotraitant sont titulaires.
- 2023-037 : Avenant n° 2 marché de travaux de l'entreprise Arnaud BTP, lot 3 maçonnerie pour la construction de la nouvelle mairie.
- 2023-036 : Adoption du procès-verbal des décisions du 30 juin 2023.
- Charpentier Casadéens pour la construction de la nouvelle mairie.
- 2023-044 : Avenant n°3 au marché de travaux du lot 3, maçonnerie, entreprise Arnaud pour la construction de la nouvelle mairie.
- 2023-043 : Approbation des nouveaux statuts de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay.
- 2023-042 : Adoption du procès-verbal des décisions du 8 septembre 2023.

SÉANCE DU 27 OCTOBRE 2023

- 2023-057 : Autorisation de contracter avec un cabinet de diagnostic pour l'autoconsommation collective.
- 2023-056 : Enfouissement Telecom à Farreyrolles complément jusqu'à la parcelle AT 73.
- 2023-055 : Travaux d'éclairage public à Farreyrolles complément jusqu'à la parcelle AT 73.
- 2023-054 : Enfouissement basse tension à Farreyrolles complément jusqu'à la parcelle AT 73.
- 2023-053 : Enfouissement basse tension à Farreyrolles.
- 2023-052 : Avenant n° 2 au marché de travaux du lot 11, chapes flottantes, entreprise DESSIMOND Éric pour la construction de la nouvelle mairie.
- 2023-051 : Avenant 1 102 au marché de travaux du lot 10, isolation mousse, entreprise DESSIMOND ICF pour la construction de la nouvelle mairie.
- 2023-050 : Avenant n° 1 au marché de travaux du lot 11, chapes flottantes, entreprise DESSIMOND Éric pour la construction de la nouvelle mairie.
- 2023-049 : Avenant n° 1 au marché de travaux du lot 10, isolation mousse, entreprise DESSIMOND ICF pour la construction de la nouvelle mairie.
- 2023-048 : Avenant n° 1 au marché de travaux du lot 8, menuiserie intérieure, entreprise Parrin pour la construction de la nouvelle mairie.
- 2023-047 : Avenant n° 1 au marché de travaux du lot 6, serrurerie, entreprise Arnaudon pour la construction de la nouvelle mairie.
- 2023-046 : Avenant au marché de travaux du lot 5, Étanchéité, entreprise MR Étanchéité pour la construction de la nouvelle mairie.
- 2023-045 : Avenant au marché de travaux du lot 4, couverture charpente/zinguerie, entreprise

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2023

- 2023-066 : Adhésion à une nouvelle entente intercommunale et adoption des nouveaux tarifs.
- 2023-065 : Rajout de travaux d'éclairage public au bourg et village.
- 2023-064 : Loyer des locataires occupant une partie du bâtiment communal à Farreyrolles.
- 2023-063 : Dispositif de la mise à disposition des biens de sections.
- 2023-062 : Approbation du cabinet pour le diagnostic des panneaux solaires.
- 2023-061 : Approbation du schéma de l'aménagement de la place de l'église et recherche de subventions.
- 2023-060 : Mandatement des factures d'investissement jusqu'au vote du budget 2024.
- 2023-059 : Extension et régularisation des installations classées de Multisac.
- 2023-058 : Adoption du procès-verbal des décisions du 27 octobre 2023.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2023

- 2023-067 : Adoption du procès-verbal des décisions du 24 novembre 2023.
- 2023-068 : Approbation du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité de l'eau de la DEA.
- 2023-069 : Modification des tarifs de la cantine pour les familles au 1^{er} janvier 2024.
- 2023-070 : Autorisation de demande de subventions pour le diagnostic des panneaux solaires.
- 2023-071 : Recensement de la population coordonnateurs et agents recenseurs.
- 2023-072 : Horaire de l'école à la rentrée 2024.



☑ Nouvelle, nouveau

Les parents d'élèves et la population de la commune ont pu découvrir deux nouveaux employés municipaux.

Depuis le printemps, Madame Gaëlle ROUSSEAU a pris le poste en charge du nettoyage de l'école aux côtés de Fabienne et de l'entretien de la mairie. Elle accompagne aussi les enfants le jeudi midi. Elle apporte enfin son appui pour le nettoyage de la salle lorsque le besoin se présente.

Cette fin d'automne, nous avons recruté Monsieur Pascal FAYET pour pallier l'absence d'un agent en arrêt maladie. Il épaula donc Gilles au sein d'une équipe technique qui a eu à souffrir de pénurie de personnel ce troisième trimestre. Avec l'arrivée de Pascal, les choses se remettent sur les rails car l'équipe travaille à récupérer le retard de certains de ses chantiers.

Merci à ces agents qui ont su rapidement s'intégrer dans nos équipes. Il est vrai que celles-ci sont fort sympathiques !



☑ À la mémoire de Gilbert PEYRET

Gilbert PEYRET, notre maire précédent, a d'abord été élu comme conseiller municipal dans l'équipe de Madame Bernadette AMBERT en 1995. À l'issue de cette période, en 2001, il est élu maire pour un premier mandat qu'il renouvellera en 2008.

Il cède la tête de liste en 2014 à Jean FAYARD qui, malade, doit démissionner de son poste de maire, ce qui provoque en 2015 des élections en cours de mandat, le conseil n'étant pas au complet pour pouvoir élire son maire.

Il se représente alors tête de liste et est élu à nouveau comme maire, mandat qu'il gardera jusqu'en 2020 où il aura la charge, en toute fin du mandat et même en prolongation, de mettre en place les dispositifs de prévention contre le COVID.

Cette longévité lui permet d'accéder au titre de maire honoraire.

Par ailleurs, de 2008 à 2014, Gilbert PEYRET a été vice-président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay chargé de l'environnement.

Gilbert PEYRET a été fait chevalier dans l'ordre national du Mérite.

Au plan concret, visuel, ce qui restera le plus de lui c'est d'abord le regroupement des écoles et la construction, puis l'agrandissement de l'école du bourg.

Le temps des petites écoles était révolu et l'Éducation nationale poussait au regroupement. Celui-ci avait commencé par le regroupement Yourzac-Farreyrolles sous l'égide de Madame AMBERT. Gilbert PEYRET a poursuivi avec le regroupement de Farreyrolles avec l'école du bourg. Cela a nécessité la construction de cette école moderne, lumineuse, à l'entrée du bourg puis son agrandissement à la fin des années 2010. Une fresque en signe toute la modernité.

L'autre œuvre majeure est la construction de la salle socioculturelle qui fut alors le grand chantier, le chantier le plus compliqué et le plus lourd. L'enjeu en valait la chandelle, pour parler trivialement, puisque cet immeuble est à la fois un lieu de rencontres entre habitants, un lieu de convivialité. C'est aussi et surtout un lieu pour les associations de la commune - le comité des fêtes, ACSE ou Buena Onda y trouvent leur bonheur par exemple. C'est enfin un lieu « ambassadeur », un lieu qui permet que les gens du Velay, de la région, connaissent la commune en venant y assister à un spectacle, en venant y célébrer mariages, anniversaires ou arbres de Noël. C'est un lieu d'accueil qui est grandement nécessaire à la vie de notre commune, à l'attachement que peuvent lui apporter ses habitants. Et cela, on le doit à Gilbert PEYRET.

Au-delà de cet aspect concret, on pourrait faire la liste des routes et chemins entretenus et améliorés, l'aménagement du garage communal ou de la prévision de la réfection de l'église, Gilbert PEYRET laissera le souvenir d'un homme attaché à la vie associative, à la vie des gens, et ce par sa participation active : les adhérents du comité des fêtes, de Volcanots, les membres de différentes chorales, ceux du CIAS et la MARPA Musette de Loudes mais aussi, au-delà, syndicalistes, crématistes lui en sont particulièrement reconnaissants. Tout comme tous les citoyens qu'il a su, comme on dit, tirer d'embarras.

C'est cette proximité, cette appétence sociale qui restera dans les mémoires et c'est là l'important.



Biens de sections, bien communaux

RÉALISATION D'UN INVENTAIRE ET PROCÉDURE D'ATTRIBUTION

En plus des bâtiments publics et voies de circulation communales, notre commune, comme quasiment toutes les communes du département, est propriétaire de certaines parcelles de terrain, d'autres terrains sont la propriété des sections de village.

Un peu d'histoire :

L'origine de la propriété collective et de l'usage collectif de terres par les membres d'une communauté villageoise remonte, semble-t-il, à l'époque gallo-romaine. Au cours du Moyen Âge, ces communautés villageoises sont très attachées à ces terrains « communaux » (communaux ayant ici le sens de communs) et doivent résister aux seigneurs et ecclésiastiques qui cherchent à se les approprier surtout lorsque leur valeur est réelle (« pas de terre sans seigneurs »). Ces terres servent aux plus modestes, à ceux qui ne possèdent rien, à faire pacager leurs quelques animaux, à y produire quelques cultures vivrières et à en tirer du bois de chauffage. Bref, à en retirer les éléments premiers de leur survie.

C'est après la Révolution française que le statut juridique des biens de section est défini.

Les biens communaux et les biens de sections sur la commune de Sanssac-l'Église :

Afin de régulariser l'utilisation de certains de ces biens par des particuliers ou agriculteurs, la commission « rurale » de notre conseil a travaillé sur la question des biens de section, sujet qui n'avait jamais fait l'objet de travail de tri et d'objectivation. Ce travail appartient en effet à la commune puisqu'aucune commission syndicale de section n'existe sur notre commune.

Des formations ont été suivies pour aborder le sujet avec les connaissances juridiques indispensables.

Dans un premier temps, un recensement des terrains relevant des biens de section a été effectué. S'y sont adjoints les terrains communaux.

Au total, ces biens représentent une surface totale de plus de 46 hectares répartis en 205 parcelles cadastrales.

Les biens communaux représentent 11,6 hectares et 78 parcelles, ils comprennent quelques terrains mais aussi nombre de délaissés de route, d'abord de bâtiments publics (parking école, salle socio...). Ils font partie du domaine privé de la commune et pour l'instant ne sont pas l'objet de modifications.

Concernant les biens de sections ils se répartissent de la façon suivante :

- section Coyac : 1,77 hectares, 12 parcelles ;
- section Driaude : 2,54 ha, 10 parcelles ;
- section Eyssac : 5,51 ha, 12 parcelles ;
- section Farreyrolles : 3,11 ha, 15 parcelles ;
- section Lonnac 2,64 ha, 15 parcelles ;
- section Mezeyrac 1,06 ha, 1 parcelle ;
- section Sanssac 7,44 ha, 21 parcelles ;
- section Vourzac 10,56 ha, 41 parcelles.

Dans un deuxième temps ont été identifiés les terrains à vocation agricole occupés ou non, avec convention ou non, qui seraient susceptibles de faire l'objet de baux de

locations avec contrepartie financière. Le but est de mettre en ordre juridique ces occupations. Le fruit des locations compensera le montant des taxes foncières dont la commune s'acquitte au nom des sections.

En parallèle, les preneurs éventuels ont été identifiés de façon sommaire.

Ainsi la commission « rurale » a proposé et le conseil municipal a adopté le dispositif suivant :

- les terrains à vocation agricole relevant des sections sont proposés à la location ;
- le mode retenu pour cela est la convention pluriannuelle d'exploitation dite « de pâturage » ;
- le prix retenu est celui de 40 € l'hectare avec un plancher à 10 € par an ;
- la procédure à retenir se déroule ainsi :
 - information directe des occupants actuels et information publique pour tout exploitant agricole intervenant sur la commune de la mise en location sous forme de convention de « pâturage » des biens de section à vocation agricole ;
 - réunion d'attribution. Vérification des critères. Si pas de difficulté, signature des baux. Si difficultés (concurrence), traitement et arbitrage par la commission « rurale » ;
 - les terrains non pris et délaissés feront l'objet d'une déqualification « non agricole » et seront proposés, suivant une seconde procédure identique, à la population de la commune (publicité, appel à candidature, vérification des critères, attribution) ;
 - ce travail terminé, il pourra être procédé de la même façon pour les biens communaux.

Ce dispositif, relevant à la fois du Code rural et de la pêche maritime et des dispositions spécifiques aux biens de section du Code général des collectivités territoriales, les procédures de répartitions et de conventionnement seront celles qu'édictent ces textes (ordre de priorités, autorisations d'exploiter, par ex.).

La réunion d'attribution qui a fait l'objet d'appels publics dans la presse et via Panneau Pocket, a eu lieu le 10 janvier 2024.

À l'issue, il en ressort que l'essentiel des biens de sections à vocation agricole (22 parcelles pour une surface de 16 hectares) a été affecté aux exploitants déjà en place et que les quelques surfaces libres ont trouvé preneur. Le conventionnement est donc mis en route pour une durée de 5 ans.

Il sera prochainement procédé de façon semblable mais plus simple pour les terrains communaux.



CCAS

REPAS DES AÎNÉS

C'est toujours avec cette même impatience que les aînés de la commune se sont retrouvés le 11 novembre à la salle socioculturelle après la cérémonie, pour partager ce traditionnel moment de convivialité. Enthousiasme, joie et bonne humeur étaient au rendez-vous !



Cette année, c'est Raphaëlle ROCHER, traiteur de Bains, qui nous a régales et l'ambiance était assurée par Yannick THIERRY.

De jolis sets de table à l'effigie de notre commune ont été offerts à chaque convive. Merci Jo BOYER pour ton travail.



Nous avons tous passé un excellent moment et vous donnons rendez vous le 11 novembre prochain à la même heure et au même endroit.



COLIS DES AÎNÉS

Pour les personnes de 80 ans et plus qui ne pouvaient pas assister au repas et qui en avaient fait la demande, un colis cadeau leur a été offert.

Nous avons fait le choix de faire travailler une entreprise locale basée à Chaspuzac : La Halle aux goûts, qui propose des produits locaux et régionaux.

Merci à Aurélie pour son accueil, sa disponibilité et son professionnalisme.



LES BÉBÉS DE L'ANNÉE

8, c'est le nombre de bébés nés en 2023 sur notre commune : 4 filles et 4 garçons.

Bienvenue à Mylan, Emmie, Tessa, Vianney, Tim, Léonard, Charlie et Octavie.

Au cours de la cérémonie des vœux du maire, les nouveaux-nés présents se sont vu remettre un cadeau de bienvenue offert par les membres du CCAS et la municipalité de Sanssac.

Pour les parents qui ne pouvaient pas être là, pensez à passer en mairie récupérer le présent de votre enfant.



ATELIER PEP'S EUREKA : UNE BELLE 1ÈRE EXPÉRIENCE !

Une dizaine de personnes ont participé à l'atelier Pep's Eureka, atelier mémoire du 3 octobre au 19 décembre tous les mardis de 14h à 16h à la salle socioculturelle.

De par son approche ludique et des séances variées, une belle dynamique de groupe s'est créée très rapidement plongeant celui-ci dans une bonne ambiance. Les participants ont fait preuve d'un bel enthousiasme si bien qu'après chaque séance cette convivialité se poursuivait autour d'une collation bien méritée !

Un vrai succès qui fait que nous allons réitérer cette expérience en mettant en place un second atelier de fin avril à début juin, l'atelier vitalité. Il se déroulera tous les mardis de 14h à 16h, toujours à la salle socioculturelle aux dates suivantes : 30 avril, 7 mai, 14 mai, 22 mai, 28 mai et enfin, 4 juin.

ATELIERS PEPS EURÊKA

Pourquoi ?

Prendre soin de soi, acquérir les bons réflexes du quotidien en échangeant dans la convivialité?

Apprendre comment préserver son capital santé.

Maintenir sa qualité de vie.

Pour qui ?

Toute personne à partir de 55 ans.

Où ?

Dans notre commune.

Comment ?

Les ateliers sont organisés en 6 séances hebdomadaires de 3 heures, par groupe de 10 à 12 personnes.

Une participation financière de 10 euros pour l'ensemble des 6 séances.

Conçus de manière pédagogique, ces ateliers sont animés par des personnes certifiées, avec une méthode qui conjugue contenu scientifique, conseils ludiques et convivialité.

Les ateliers :

Séance 1 : Mon âge face aux idées reçues

Séance 2 : Ma santé : agir quand il est temps

Séance 3 : Nutrition, la bonne attitude

Séance 4 : L'équilibre en bougeant

Séance 5 : Bien dans sa tête

Séance 6 : Un chez moi adapté, un chez moi adopté



Si vous êtes intéressés pour participer à cet atelier, merci de vous faire connaître en mairie en téléphonant au 04 71 08 64 43 ou en adressant un mail à mairie.sanssac@orange.fr

✓ Cérémonie du 11 novembre:

ENTREtenir LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE

Plus que jamais, alors que de nombreux peuples sont confrontés à la guerre avec notamment l'une aux portes de l'Europe, près de nous, et une autre au Moyen Orient avec un risque d'embrasement de toute une région, il est nécessaire d'entretenir les chemins de la mémoire comme cela a été fait à Sanssac avec les enfants de l'école Michel-Pignol.

Message de Sébastien LECORNU, ministre des Armées, et Patricia MIRALLÈS, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire.

Le 11 novembre 1923, cela fait cinq ans déjà que, dans la clairière de Rethondes, le maréchal FOCH a apposé sa signature sur la convention d'armistice.

Cinq ans déjà que CLÉMENCEAU a présenté l'armistice à la Chambre des députés, sauvant l'Alsace et la Lorraine retrouvées, honorant « nos grands morts qui ont fait cette victoire ». Et dans cette heure terrible, à l'appel du carillon des églises et des beffrois, dans le silence des canons qui se sont tus, coulent à travers tout le pays des larmes de soulagement et de fierté.

Le 11 novembre 1923, cela fait cinq ans que les blessures cicatrisent lentement. Sur les visages des gueules cassées. Dans le cœur des veuves. Dans la solitude des orphelins. Devant les tombes ouvertes pour un fils ou un père. Au pied des monuments aux morts dont s'est couvert le pays. Les Français sont devenus des sentinelles de l'oubli.

Le 11 novembre n'est plus seulement une date. C'est devenu le rassemblement de tous les Français.

C'est le 11 novembre 1920, quand le soldat inconnu est porté sous l'Arc de Triomphe, pour ne jamais oublier le prix de la Victoire.

C'est le 11 novembre 1923, quand André MAGINOT allume la Flamme, présence vivante du souvenir des morts. Une flamme qui ne s'est plus jamais éteinte depuis.

C'est le 11 novembre 1940, quand, dans le désarroi des consciences, les lycéens et les étudiants de Paris font de la flamme un symbole de résistance. Quand chez nos compatriotes alsaciens et mosellans, coupés de leur Patrie, la résistance s'organise.

C'est le 11 novembre 1943, quand les résistants de l'Ain devancent la Libération en défilant dans Oyonnax.

C'est aussi le 11 novembre 1944, quand la France retrouve le droit de célébrer la victoire.

Alors, face aux noms inscrits sur les monuments devant lesquels nous sommes rassemblés, nous nous souvenons de tous les morts pour la France qui trouvent le repos dans nos mémoires reconnaissantes. Nous nous souvenons de ceux de 14, de ceux de 40 et de 44, de ceux de 1954 et de 1962, de ceux de 1983 ou de 2008 et de tous les



autres. Nous nous souvenons de l'adjudant-chef Nicolas LATOURTE, du sergent-chef Baptiste GAUCHOT et du sergent-chef Nicolas MAZIER, tous trois morts pour la France en 2023.

Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure.

Ils ont des droits sur nous, comme nous avons des devoirs à leur égard. Alors portons lucidement leur héritage. Car c'est en honorant leur sacrifice que se construit l'avenir de notre Nation, sans jamais douter de notre capacité à nous relever des plus grands périls.

Et portons fièrement le Bleuet de France, cette fleur dont l'éclosion ramenait la vie sur la terre déchirée des champs de bataille, qui désormais honore les morts et soutient ceux qui restent.

Aujourd'hui la flamme brille sous l'Arc de Triomphe depuis 100 ans durant lesquels les Français n'ont jamais cessé de clamer : Vive la République ! Et vive la France !

Les enfants de l'école Michel-Pignol avaient réalisé de magnifiques dessins pour l'occasion et préparé un très beau texte qui a ému l'assemblée présente.

L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1913

L'armistice est signé à 5h15 dans un wagon du train de l'état-major. Le maréchal FOCH représente la France, l'amiral WEMYSS la Grande-Bretagne, et ERZBERGER, le nouveau gouvernement allemand.

La scène a lieu à Rethondes, dans la forêt de Compiègne. Le texte prévoit dans son article 1 « la cessation des hostilités, sur terre et dans les airs, six heures après la signature de l'armistice »: cela signifie qu'à 11h, le 11 novembre, les combats s'achèvent.

Quant aux pays envahis, ils doivent être évacués sous quinze jours. L'armistice est signé en attendant qu'un texte de plus grande ampleur visant à régler la paix soit rédigé : ce sera le traité de paix de Versailles.





TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE DE COYAC

Comme prévu, les travaux de l'assemblée de Coyac se sont achevés au printemps dernier.

Le changement des menuiseries ainsi que l'isolation des murs et du plafond apportent davantage de confort qu'apprécieront, à n'en pas douter, les habitants du hameau lors de leurs prochaines réunions.

L'ouverture de l'escalier par le retrait d'une cloison et une couche de peinture blanche sur les poutres de la salle du bas apportent davantage de luminosité et un peu plus d'espace très agréable notamment à l'occasion de la traditionnelle galette de début d'année.

Merci aux entreprises Borelly, FT Isolation et Rieu pour leurs interventions de qualité.

Désormais, il revient aux Coyacois de procéder à l'aménagement intérieur de l'assemblée afin d'en faire le lieu privilégié de moments conviviaux d'échange et de partage.



LE ZOUAVE

Les travaux de la RD590 effectués par le Département ont amélioré la traversée du Zouave par le rétrécissement de la voie de circulation automobile et l'élaboration de pistes cyclables jusqu'à Espaly.

Côté habitation, la piste cyclable est séparée de la chaussée par des bordures et rehaussée car elle est aussi dédiée en partage au cheminement des piétons.

Les points d'éclairage ont quitté les propriétés privées pour être en limite et les lampadaires, de style moderne très sobre, sont espacés régulièrement. Un écoulement des eaux pluviales a été aménagé avec l'accord d'un propriétaire.

Reste, en partie haute, un aménagement végétal à assurer par la commune de Sanssac-l'Église qui a donc participé à cette sécurisation piétonne le long des habitations, notamment pour les collégiens en direction de l'arrêt de bus.

Malheureusement toute disgrâce n'a pas disparu car il reste les supports d'Orange avec qui la négociation a été impossible pour l'enfouissement de son réseau.

FARREYROLLES

Enfin les travaux de la Direction de l'eau et de l'assainissement (DEA) ont démarré et s'échelonneront tout le printemps dans l'élaboration du réseau et du traitement des eaux usées avec la construction d'un lagunage. Les eaux pluviales seront également récupérées et la distribution d'eau potable renouvelée. Nous avons aussi demandé à l'occasion, la réimplantation d'un poste incendie pour sécuriser le secteur Courbes-Chamblas.

Nous ne pouvions manquer l'occasion d'enfourer également les réseaux secs : électricité rurale, éclairage public et télécommunication, Orange étant plus disposé et raisonnable à l'époque de la négociation.



Travaux (suite)

L'option d'aller au-delà du n°15 de la rue Jules-Vallès en direction du Redouva dépend de la nature du sous-sol et du risque pour le mur de soutènement du chemin.

Et enfin, les revêtements, attendus depuis des années, achèveront le chantier pour donner un cadre de vie des plus agréables dans un village qui ne manque déjà pas de charme.

Le patrimoine de Farreyrolles n'a pas été oublié car son assemblée, après celle de Coyac, a fait l'objet de rénovation par l'isolation des murs et la pose de plaques de plâtre, la réfection de l'électricité, le changement des menuiseries et le traitement de l'escalier. Une réfection du *Ferradou* et de son espace pourra compléter l'embellissement à côté du terrain de boules, et une réflexion est engagée sur la reconstitution de la calade.



VOURZAC

Le village avait un réel besoin de rénovation des voies de circulation, quasiment sur leur ensemble. Mais l'arrivée de chantier de Farreyrolles nous a fait reporter à plus tard l'axe central de la route du Devès. Cependant, des rues ont dû être traitées car leur revêtement avait pratiquement disparu. Ces rues ont bénéficié d'un traitement en enrobé qui assure confort de roulage et solidité dans le temps.

Le chemin des Sucs dessert trois habitations et connaît un trafic non négligeable de véhicules en direction de Ceyszac ainsi que d'engins agricoles.

L'impasse du Caire, aussi avec trois habitations, ne connaissait presque plus son goudron d'origine.

L'accès au quartier du Barri a, lui aussi, été traité, car aujourd'hui il connaît une seconde jeunesse avec la rénovation de ses maisons et l'installation de nouveaux ménages. Toutefois, la petite place attend dans son état de délabrement que les dernières restaurations et les manœuvres de chantiers se finissent.

Cela ne nous a pas empêchés, avec le concours de la DEA compétente en matière d'eaux pluviales urbaines, d'y résoudre, dans un lieu qui manquait d'échappatoire, le problème de leur évacuation par un réseau souterrain en attendant la fin du revêtement.

La rue, le long du terrain de boules, avait un revêtement détérioré qui annonçait par endroit l'apparition de l'empierrement. Cependant, un traitement en enrobé risquait de surélever la chaussée au-dessus des accès aux propriétés et d'inciter des véhicules de passage à l'utiliser en délestage. Il a été préféré, par les riverains et l'entreprise, une couverture en bicouches et l'économie a permis de financer notre participation aux travaux d'évacuation des eaux pluviales de la DEA au Barri.



POUR ÉCLAIRER VÔTRE LANTERNE...

Les travaux de modification et de meilleure répartition de l'éclairage public dans la rue du Moulin de Sanssac, qui auraient dû démarrer en fin d'année, ont été décalés au début janvier en raison de la recherche des réseaux secs enfouis, et donc de la modification de l'alimentation qui a nécessité le creusement d'une tranchée.

De même, un « trou noir » au niveau de l'abribus, route du Puy, a nécessité la pose d'un lampadaire à alimentation photovoltaïque en raison de son éloignement du réseau.

D'autres points ont besoin d'éclairage et nous comptons sur la récupération des sept lampes du Zouave pour sécuriser le passage piéton sur la Plaine, impasse des mésanges et ailleurs, sur des supports déjà existants. Mais nous sommes dans l'attente du déplacement des lignes aériennes d'Orange au Zouave pour qu'EGEV puisse récupérer ses poteaux et déposer ces lampes.



ET LA FIBRE ?

La fibre arrive dans les foyers, et c'est aujourd'hui plus qu'un besoin, c'est une nécessité pour la vie professionnelle et le téléchargement de documents ou applications.

Sanssac devait être une commune de la couronne du Puy des premières desservies avec une promesse pour 2021.

Dans cette volonté d'équiper le territoire national, une société privée, en tant qu'opérateur historique, en a été chargée. Mais elle n'a plus les hommes et les outils, et donc la qualité de service de ses prédécesseurs, la Poste ou France-Télécom. L'opérateur délègue donc localement à des sociétés sous-traitantes qui elles-mêmes sous-traitent à des entreprises de terrains. Nous avons donc vu intervenir sur notre commune des entreprises dont l'une était chargée du passage de la fibre dans les réseaux souterrains, une autre installe les supports, une autre encore, mais des mois après, vient suspendre la fibre.

Le rôle des responsables communaux est de signer les autorisations de travaux, sans être trop regardants quant à la nécessité (si des supports électriques existent déjà) ou trop pointilleux sur l'emplacement (au risque de voir traîner encore plus les choses) les équipes partant alors travailler en Provence ou dans les Alpes en attendant.

Donc, aujourd'hui, nous attendons des poteaux (Vourzac), des poteaux attendent leur fibre (Champ Grand), des demandes sont faites pour des supports qui y sont déjà (Champ Grand), une demande est faite pour un support alors que la fibre est déjà sur le support EDF (salle des fêtes), des poteaux sont installés mais en terrain privé et doivent être déplacés (Combelles, Vignes). Un autre service de l'opérateur refuse l'éligibilité d'un de ses clients alors que la fibre passe dans sa rue et que ses voisins sont équipés !

Devons-nous signer les autorisations les yeux fermés au risque de mal façon ou faire une remarque au risque d'attente interminable ? « Ô Range, ô désespoir... » le choix devient cornélien



Quant au signalement des dommages sur le réseau, il n'est pas triste non plus. Nous signalons et la réparation est prévue dans un délai d'un mois : c'est systématique !

Si nous faisons un rappel : nouveau numéro d'intervention et nouveau délai d'un mois : c'est automatique !

S'il y a deux dommages sur un même secteur : deux numéros et deux interventions à des jours, voire des semaines d'intervalle : comique mais pas économique !

Puis arrive le SMS qui annonce la résolution du numéro tant. Ouf ! Recherche du dommage correspondant et visite sur place pour constater, une fois sur deux, que rien n'a été fait ! Rebelote pour nouveau signalement avec remarque acerbe et nouvelle attente.

Mais ça finit par marcher.

Dernière minute :

Suite à mes courriers au délégué en charge des collectivités locales, celui-ci a bien voulu me donner, le 15 janvier, les explications aux problèmes que rencontrent les acteurs locaux.

Les signalements de dommages à Orange sont traités par un logiciel national qui considère que ce n'est pas Orange l'installateur systématique des réseaux et que le déclarant doit rechercher l'opérateur ou faire sa déclaration auprès de son fournisseur. Ce qui n'est pas vrai en Auvergne où Orange est seul en charge du réseau, néanmoins, le logiciel, trop généraliste, classe systématiquement les signalements comme résolus, façon de les refuser. Le délégué en charge des collectivités locales va intervenir au niveau national afin que le logiciel soit amélioré pour qu'Orange, lui-même, dirige les signalements à qui de droit.

Le déploiement de la fibre devrait aussi s'accélérer au niveau national. Orange est soumis à des redevances sur ses nouveaux réseaux et des difficultés dans les négociations ont ralenti ce développement. La bonne issue des discussions devrait permettre le redémarrage du déploiement, mais il faut compter, là aussi, sur la stratification et l'organisation de la sous-traitance.

À suivre en gardant espoir !

✓ École Michel-Pignol

113 KM ET 300 M : JOURNÉE DES DROITS DE L'ENFANT À L'ÉCOLE MICHEL-PIGNOL

Tous les élèves de l'école se sont brillamment engagés dans une course d'endurance dont le cumul des distances se porte à 113 300 m ou 113 km et 300 m.

Ce ne sont pas moins de 544 tours pour les plus grands et 243 tours (plus petits !) pour les maternelles.

Une très bonne participation ! C'était également l'occasion d'échanges sur les droits de l'enfant et autour des jeux olympiques.

Bravo à eux !



EXERCICE D'ALERTE ENLÈVEMENT

Vendredi 15 décembre 2023, l'ensemble de l'école, personnels et élèves, s'est prêté à un exercice de confinement départemental selon les modalités prévues par le PPMS (protocole particulier de mise en sûreté des établissements) mis à jour lors du premier conseil d'école.

Concrètement, une simulation de menace d'intrusion a amené l'école à déployer le niveau 1 de protection des élèves pendant 40 minutes suite à une alerte de l'inspection académique. Le professionnalisme des encadrants, ATSEM et enseignants, ainsi que leur bienveillance ont permis que la situation soit bien vécue quel que soit l'âge et la classe des enfants».

FILLES-GARÇONS, GARE AUX STÉRÉOTYPES !

Vendredi 6 octobre, les élèves de CM1 et CM2 de l'école publique Michel-Pignol à Sanssac-l'Église ont participé à une émission en direct et en visio avec l'équipe de *1 jour 1 actu*, sur l'histoire des stéréotypes et particulièrement ceux entre les filles et les garçons. C'était un moment très sympathique et intéressant.

Alors, le rose c'est pour les filles ? Et le foot pour les garçons ?

Pourquoi le dit-on alors ??? Demandez-leur !



JOURNÉE D' ACTIONS, DE RÉFLEXION ET DE SENSIBILISATION AU HARCÈLEMENT

Tous les élèves de l'école ont participé à élaborer un cœur géant regroupant leurs expressions, et destiné à montrer leur volonté de lutter contre le harcèlement et d'encourager l'amitié. Ceci faisait suite à des échanges entre tous les élèves sur le sujet.

Ensuite, s'est réalisée la mise en place d'une « boîte anti-harcèlement » dans le hall d'entrée à l'initiative des CM, et des animations et jeux de rôle entre élèves ont pris le relais.



Comité des fêtes

BEAUJOLAIS 2023

Jeudi 16 novembre, la salle socioculturelle accueillait un peu plus de 140 personnes venues à l'occasion de la sortie du Beaujolais nouveau. Encore une fois la tradition a été suivie et, il faut le dire, c'est une belle occasion de se retrouver entre amis dans une ambiance très conviviale.

Le cru 2023 était de bonne qualité d'autant plus qu'il était accompagné d'excellentes charcuteries venues de Vazeilles-Limandre. La soirée a été très appréciée de tous d'autant que nous avons pu bénéficier d'une animation en chansons très sympathique.



Le comité des fêtes se réjouit du succès de cette manifestation et remercie participants et bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cette soirée.

Merci à tous.

FÊTE 2023

Le week-end des 12 et 13 août était sous le signe des festivités à Sanssac. Organisé par le comité des fêtes, ces deux journées ont été une réussite.

Le samedi, sous un soleil de plomb, le concours de pétanque a vu s'affronter 36 doublettes dans une ambiance amicale et sympathique. Nous avons pu assister à quelques parties "serrées" disputées par des doublettes de très bon niveau, mais toujours dans la bonne humeur. Ce fut un très bel après-midi de détente marqué par le fair-play et la convivialité.



Dimanche matin aux premières lueurs, les bénévoles placiers ont déjà beaucoup à faire pour installer les premiers exposants. Bientôt, les déballages de vaisselle, vêtements, outillage et autre objets décoratifs s'étalent sur plus de 110 emplacements. Les chineurs sont déjà sur place occupés à chercher la pièce rare. Quel plaisir de flâner parmi les étals au hasard des rencontres et des découvertes coup de cœur. Au fil de la matinée, la chaleur devenant plus prononcée, le point buvette est bien apprécié.

En marge du vide-grenier, un autre groupe de bénévoles s'affaire depuis 4h30 au four du village pour confectionner des miches dorées et croustillantes. Au vu du succès auprès des amateurs, le pain odorant sorti du four doit être un régal. Bravo et merci à nos boulangers.

En soirée, les enfants se regroupent sur la place de l'église pour le défilé aux flambeaux qui nous conduit à la salle socioculturelle. Là, nous avons assisté à un magnifique spectacle de feux d'artifice offert par la municipalité. Très belle manière de conclure une journée récréative très réussie.

Le comité des fêtes remercie tous les participants et bénévoles qui ont contribué à la mise en place de ces festivités.



HOMMAGE

Ce petit mot pour rendre hommage à notre ami et trésorier Gilbert PEYRET qui, depuis des années, s'impliquait dans la vie du comité des fêtes de Sanssac par sa présence, sa bonne humeur et sa simplicité.

Merci Gilbert ! Tu vas nous manquer.

Les membres du comité des fêtes



En décembre, l'ASCCL a fêté Noël avec ses jeunes adhérents et, par ce bulletin, elle vous présente à tous, ses vœux les plus sincères pour 2024.

Depuis septembre, 150 adhérents se répartissent dans 9 activités (guitare pour adultes et enfants, badminton, dessin-peinture, multisports enfants, hip-hop enfants, loisirs créatifs, patchwork, conversation anglaise, informatique) ; à cela, il faut ajouter le voyage au Pays basque qui s'est déroulé fin septembre.

Courant novembre, la cave de la Chèvrerie a animé une séance d'œnologie pour un groupe de 14 personnes.

Pour ce début d'année, des projets sont en préparation :

- 21 février : une journée à Lyon : prison Montluc et musée des Confluences.

- 12 avril : une vidéo-conférence sur *Dictature et démocratie* (médiathèque de Chaspuzac).

- 1^{er} juin : on fêtera les 30 ans de l'association.

- Dernière semaine de juin : escapade en pPays catalan.

Pour ces différents événements, vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le site de l'association : <https://ascl.aupaysdufeu.fr>.

Vous pouvez toujours rencontrer les membres du bureau les mardis (hors vacances scolaires) de 16 h à 17 h 30, 1 rue des jardins à Loudes, nous vous accueillerons avec plaisir.

Nous vous renouvelons nos vœux de bonheur et de bonne santé pour cette nouvelle année.

La présidente et le bureau de l'ASCCL

Les Amis de Fareyrolles

Les amis de Farreyrolles se sont retrouvés le 10 septembre pour le traditionnel repas autour de l'assemblée. Comme d'habitude, les voisins étaient contents de se revoir pour échanger autour d'un verre et des grillades.

En cette fin d'année, des travaux de rénovation commandés par la mairie ont été effectués pour un meilleur confort (changement des menuiseries, isolation, ...).

Nous vous donnons rendez-vous pour les tripes pour apprécier ces changements et constater comme notre assemblée est jolie.

Les Amis de Farreyrolles ont une pensée émue pour Mireille, compagne de Robert BONNEFOY dit Bob, qui nous a quitté beaucoup trop tôt.

Volcanot's

INTERFOLK 2023

Judi 20 juillet 2023, l'association Volcanot's recevait le groupe du Venezuela à l'occasion du festival Interfolk.

Le groupe de danseurs aux costumes variés et multicolores, nous a offert un spectacle de grande qualité débordant de dynamisme et d'énergie, le tout servi par des rythmes entraînants et des chorégraphies parfaites. Le public, ravi, a su apprécier cette magnifique



prestation teintée d'exotisme et a montré son enthousiasme avec des applaudissements nourris. Ce fut un plaisir pour chacun d'assister à une telle démonstration.

Merci à tous ceux qui ont participé à cette belle manifestation.



CONCERT TRIBUTE *LET'S GOLDMAN* : SAMEDI 16 MARS, 20H30, SALLE SOCIOCULTURELLE

Lors de leur dernier passage en 2018, ils avaient enthousiasmé le public, l'association Volcanot's les invite pour 2024, ils seront à Sanssac le samedi 16 mars avec un nouveau répertoire.

Bien sûr, on pourra entendre les grands succès de l'artiste, mais également ceux qu'il a composés pour d'autres chanteurs comme Céline DION, Johnny HALLIDAY, Florent PAGNY et bien d'autres encore.

Une date à retenir !!

Tarifs entrées : 13 euros en prévente,
15 euros sur place.

Prévente à partir du 26 février :

- à Sanssac à la mairie et au bar *Le Petit marché*,
- à Loudes à la mairie,
- au Puy-en-Velay à l'office de tourisme.

Renseignements au 06 83 36 68 11.



ACSE

LE DEUXIÈME SEMESTRE DE L'ANNÉE 2023 A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT FÉCOND

Salon des artistes et du livre 2023

Le salon habituel des artistes et du livre s'est tenu les 14 et 15 octobre et cette année il a regroupé une dizaine d'artistes :

- Les artistes confirmés de notre commune : Jean-Pierre FLEURY et ses puissantes toiles colorées, Marie-France BARRÈS avec ses surprenants paravents, et un artiste (voisin) très confirmé, le sculpteur Daniel CHABIDON de Bains, s'était joint à eux.
- Les élèves de Jean-Pierre FLEURY, ainsi que les artistes habituels de notre commune : Josette MAZOYER (très bonne portraitiste), Jacqueline BRUCHET... Et quelques artistes extérieurs à la commune : Marie-Hélène ROUX, Jean-Luc FAURE, Pierrette TESTUD.
- Un remarquable photographe : Maxime BENOIST.

Le salon du livre a connu son succès habituel : Alain SOLHEIHAC, Gérard BRÉTIÈRE, Muryelle RYELAD, Anne BUCHE, Pascale BLAZY, Maryse BEZARD, Marie-Noëlle FARGIER, Pierre BENOIST, Renaud BENOIST, (avec Maxime, 3 exposants de la même famille).

Le vernissage, honoré de la présence du maire Jean-Yves BÉRAUD et de nos 2 conseillers départementaux, Marie-Pierre VINCENT et Jean-Marc BOYER, a terminé cette première journée autour de l'apéritif de l'amitié.

Le lendemain dimanche, un repas sympathique à midi offert par l'ACSE a donné un côté festif à cette manifestation.

✓ **ACSE (suite)**

Artistes en résidence du 21 au 25 novembre



Notre association a eu la chance d'être retenue par le Département pour l'accueil en résidence dans notre salle culturelle, de la troupe *Groupe 33* en vue de la création de leur nouveau spectacle, *Lo Tastavin*, pièce de Jean-Louis ROQUEPLAN (de la même veine que *René la Bielle*, *La Niorle...*), interprété par son ami et compère le comédien Hervé MARCILLAT qui le suit dans toutes ses créations, le troisième compère : Jean-Pierre SURREL a conçu le vivant et super décor et assure la régie.

Pendant la résidence de travail et de mise au point de ce spectacle, plusieurs Sanssacois ont pu assister (en silence) aux répétitions. La première a eu lieu le samedi 25 à 20h30, le public nombreux était en phase et ravi.

Nota : un petit colloque sera prévu avec ces trois artistes à la bibliothèque municipale, un mercredi à définir avec eux.



Concert de Noël le dimanche 17 décembre

Cette année, nous avons eu la chance de recevoir, le très bel ensemble du Puy, la chorale *À Chœur Joie* et ses 40 choristes, dirigée avec humour et amour par Jean-Bernard FOURCAULD, dans un répertoire varié (gospel) profane et religieux.

La première partie de ce concert, était assurée par la chorale paroissiale dirigée par Marie-France BARRÈS.



Téléthon le dimanche 10 décembre

C'est par un bel après-midi, que notre commune a participé, comme l'année dernière, à la grande cause nationale du Téléthon dans la salle socioculturelle, grâce au spectacle familial proposé par l'amicale des magiciens du velay.



Ce spectacle varié, alternant grandes illusions, magie de table, étonnant mentalisme, la poétique fée Clara, magie et comédie, a permis grâce à une bonne présence du public d'offrir à l'AFM Téléthon de Haute-Loire, une conséquente recette.



POUR 2024 DÉJÀ UN BEAU PROGRAMME

Le samedi 24 février, à 17h dans la salle culturelle : *Du rifi dans les lentilles*, spectacle musical hilarant avec Didier PERRE. 8 € en prévente, 10 € sur place et 15 € couple .

Du 8 au 14 juillet, en résidence sous chapiteau, la *Compagnie Tempo* de Montbrison, spectacle de cirque et d'illusions, avec deux après-midi, réservés aux enfants (8-12 ans), de connaissance et d'apprentissage d'arts du cirque (jonglage, clown, équilibres).

Festival Buena Onda

PROGRAMME 2024

Vendredi 24 mai :

19h : ouverture des portes
 19h - 20h30 : Warm-up DJ CHUIN
 Interplateaux : Pesa Motema
 21h - 22h30 : Parranda La Cruz
 Interplateaux : Pesa Motema
 23h - 00h30 : Amazigh

Les tarifs :

- Soirée du vendredi : 18€
- Soirée du samedi : 18€
- Pass 2 jours : 30€
- Billetterie en ligne sur HelloAsso : <https://www.helloasso.com/.../buena-onda-festival-2024>

Samedi 25 mai :

14h - 18h : tournoi multisports, marché artisanal, concours de pétanque, scène ouverte, animations et jeux enfants...
 18h - 19h : initiation lindy hop
 19h - 20h30 : The Hot Feet Racketeers
 21h - 22h30 : R Entre Amis
 23h - 00h30 : FAT Bastard Gang Band

LES GROUPES

Fat Bastard Gang Band

La sono mondiale du FAT BGB vient livrer sur cet album une puissante musique électrique aux sonorités méditerranéennes saupoudrées d'instruments traditionnels. Les textes en français sur tout l'album viennent imprimer les propos ancrés dans le présent. Les chants en Rromani, langue des tziganes, restent en fil rouge sur l'album comme une chevauchée nomade où les racines, même lointaines, continuent de nourrir et de faire pousser les branches du désir de partage.



Amazigh

Leur musique à la fois joyeuse et festive est le résultat d'un mélange de mélodies et chants traditionnels (chantés en kabyle, arabe et français) avec des sonorités plus électriques.

Après de nombreux concerts en 2020 et 2021, dont une programmation à la salle du Grand marais (salle emblématique du Roannais) en décembre 2021, *Amazigh* remporte en mai 2022 le prix départemental de la Loire à l'issue de la finale du concours *Nos talents sur scène*.

Parranda La Cruz

Dans les mers agitées et souvent sombres de la mondialisation galopante, il y a aussi de la vie, de la liberté et des unions miraculeuses... Dans le creuset d'un folklore international pensé par des artistes aux racines bien ancrées et aux cimes offertes à tous les vents, il y a *Parranda La Cruz*. Entre les océans Atlantique et Indien, le quartet fait émerger un premier album brûlant, cathartique, jubilatoire... essentiel !



Sr Entre Amis

Né en Haute-Loire, ce groupe de 5 musiciens crée un univers de chanson française où se rejoignent diverses influences : poésie mêlée de mélancolie, rythmes percutants, valse entraînantes.

Cette famille vous invite à la rejoindre ! Amitié et joie de vivre, c'est SR Entre Amis.

The Hot Feet Racketeers

Nouveau groupe montant dans la scène swing, *The Hot Feet Racketeers* est un sextet de musiciens passionnés par les cultures jazz et rhythm'n'blues afro-américaines.

Bruno (sax et clarinette), Youssef (guitare), Gaëtan (batterie), Boris (trombone et chant), Yannick (contrebasse) Damien (piano), tous sont originaires de la Loire et se sont réunis il y a bientôt deux ans, afin de proposer une musique adaptée au monde de la danse. Inutile de préciser que ça marche !



✓ Festival Buena Onda (suite)

EN CETTE ANNÉE DES JEUX OLYMPIQUES, METS-TOI À FOND AU SPORT !!!

2024 sera l'année du sport et à Buena Onda également...

Un tournoi sportif va être organisé au cœur du festival *Buena Onda* #7 le samedi 25 mai 2024 à Sanssac-l'Église.

10 équipes mixtes de 4 à 6 joueurs vont pouvoir s'affronter sur 6 activités : soccer 5, volley, ultimate, molky et palais breton, tir à l'arc et course d'orientation.

Le tournoi est ouvert à tous. Il se veut amical. L'esprit festif est prioritaire. Le plaisir, le fair-play, le partage et la convivialité seront les maîtres-mots du tournoi.

Les équipes se rencontreront de la manière suivante :

	Mini -Soccer	Molky / Palais	Volley	Tir à l'arc	Ultimate
14h00 - 14h45	1 vs 6	5 vs 10	4 vs 9	3 vs 8	2 vs 7
14h45 - 15h30	2 vs 8	1 vs 7	5 vs 6	4 vs 10	3 vs 9
15h30 - 16h15	3 vs 10	2 vs 9	1 vs 8	5 vs 7	4 vs 6
16h15 - 17h00	4 vs 7	3 vs 6	2 vs 10	1 vs 9	5 vs 8
17h00 - 17h45	5 vs 9	4 vs 8	3 vs 7	2 vs 6	1 vs 10
18h - 19h	Course d'orientation pour toutes les équipes par binôme.				
19h - 20h	Remise des récompenses et Douches				
20h	Début des concerts				

Le numéro attribué à l'équipe sera tiré au sort le samedi à 13h30, au moment de la réunion des capitaines. Ce tableau peut être amené à évoluer en fonction du nombre d'équipes inscrites. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le tournoi ou toute épreuve en cas de force majeure. Un classement par équipe sera réalisé et une remise des récompenses aura lieu à 19h.

Vous pourrez finir et fêter l'événement avec les concerts prévus par les organisateurs.

Tarif :

- Inscription par équipe : 25€
- Inscription individuelle : 8€
- Inscription sur HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/buena-onda/evenements/tournoi-buena-onda-2024>



✓ Le Fil de Vourzac

VISITE GUIDÉE EXPO AUTO PORTRAITS

Le samedi 2 septembre, nous nous étions donné rendez-vous au musée Crozatier afin de profiter des derniers jours de l'exposition *Autoportraits*. Un Van Gogh au Puy, il ne fallait pas rater l'occasion. La culture s'exporte dans les régions, il faut en profiter et, sous la houlette de notre guide habituel Gérard MAZOYER, c'est ce que nous avons fait.



Jean PUY



Jacques-Émile BLANCHE



Le Fil de Vourzac (suite)

Le premier modèle d'un artiste est en effet son reflet dans un miroir. Réussir à saisir sa propre image est un exercice qui parcourt l'histoire de l'art dès la Renaissance. À côté de visages connus comme Paul CÉZANNE, Camille PISSARO, Vincent VAN GOGH ou Gustave COURBET, nous avons pu découvrir des artistes moins célèbres, tels que Georges Antoine ROCHEGROSSE, Ernest MEISSONNIER ou Clémentine Hélène DUFAU. 70 œuvres nous ont raconté l'histoire de l'art de 1833 à 1928.

Ce fut un bel après-midi récréatif et instructif.

FÊTE DES AMIS DE VOURZAC

Il ne faisait pas très beau ce jour-là, nous n'avons pas pu profiter de la chaleur des soirées d'été, mais l'ambiance était quand même au rendez-vous pour partager les petits plats préparés par chacun d'entre nous.

REPAS SOUPE

Décidément, à Vourzac nous aimons bien manger et c'est avec plaisir que nous nous sommes une fois de plus, réunis pour partager un bon moment entre voisins et amis. En cette période où de toute part fusent les mauvaises nouvelles (guerres, agressivité...) qu'il est bon d'apprécier ces instants-là.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

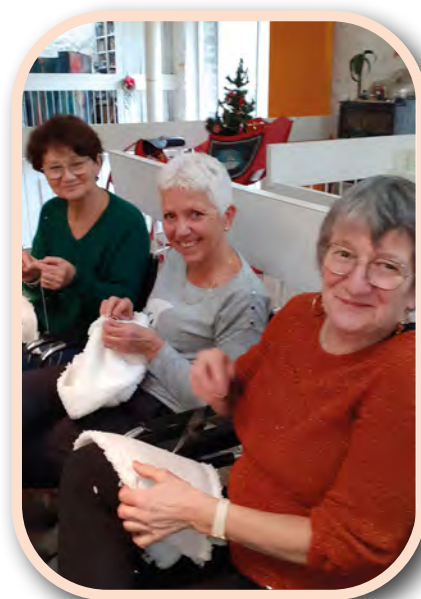
Elle s'est déroulée le 29 novembre 2023. Après avoir fait le bilan des activités de l'année écoulée, nous avons programmé les activités pour 2024 à savoir :

- Repas tripes le dimanche 4 février.
- 15 et 16 juin, Fêtes Napoléon à Vichy, les inscriptions sont ouvertes. Pour tout renseignement, tél. au 06 68 94 26 88).
- 6 juillet, fête des Amis de Vourzac.
- 12 octobre, repas soupe.

D'autres activités seront programmées (visite du village et du château de Goudet, ferme Perrel, brame du cerf...). Nos activités sont ouvertes aux habitants mais aussi aux amis de Vourzac.

ATELIER DÉCO NOËL

En ce début décembre, nous nous sommes réunies chez Marie-France BARRES qui, une fois de plus, nous a aidées à confectionner non pas des Père-Noël comme nous avons l'habitude, mais des moutons. Ciseaux, carton, tissu, colle, il en a fallu du matériel et de la patience pour réussir à les faire tenir debout... L'après-midi s'est terminé en toute convivialité autour de la traditionnelle bûche et tout en bavardant, les idées ont fusé pour l'an prochain.



Red Buell Racing

RÉTROSPECTIVE 2023

Bonne année à tous, que 2024 vous apporte santé et bonheur !

Cette année, Matt a réitéré sa participation au championnat de France WERC (week-end racing cup) en First Race Cup, catégorie 1000 cm³. C'est 10 courses sur 5 circuits : Pau (64), Navarra en Espagne, Carole (93), l'Anneau du Rhin (68) et Alès (30).

L'objectif, entre autre, cette année était d'assurer les départs des courses et de les terminer.

C'est chose faite, malgré une chute inexplicable aux essais libres à Pau et une autre à Carole en course. Matt a pu relever la moto et franchir le damier !

Les autres objectifs étaient de progresser et apprendre à dompter cette nouvelle moto, une EBR 1190 (Erik Buell Racing) de 190 chevaux.



Toujours une moto américaine et unique en France (jamais commercialisée). C'est la seule qui est engagée en compétition française.

Matt a, après bien des réglages, trouvé un bon compromis entre les pneus et les suspensions. Il a ainsi pu aller batailler avec des machines plus performantes ce qui lui a permis de faire 4 podiums : 3 fois second et une fois premier et goûter à l'adrénaline des départs en 1^{re} ligne avec 2 pôles positions.

Il termine le championnat à Alès en se hissant à la 11^e place sur 67 concurrents.

2024, nouveau défi en s'engageant dans le challenge protwin. Course réservée aux moteurs à 2 ou 4 cylindres en V (V2 et V4). Ce championnat se déroule sur 8 courses et 4 circuits. La plupart des pilotes possèdent de nombreuses années d'expérience en courses avec un niveau plus relevé...

Matt qui sera le « Rooky » (jeune pilote) est conscient de la tâche qui l'attend, il espère perturber les codes avec son EBR, mais surtout apprendre au contact de ces « anciens ».

CALENDRIER :

- 18 et 19 mai, Le Castellet ;
- 15 et 16 juin, Navarra ;
- 7 et 8 septembre, l'Anneau du Rhin ;
- 5 et 6 octobre, Alès.

Nouveauté aussi, il participera au Bol d'Argent (course d'endurance de 3 heures) avec son cousin Dimitri BESSE sur le circuit du Castellet, les 14 et 15 septembre.

Toute cette formidable aventure, Matt la dédie à tous ses sponsors et partenaires mentionnés ci-dessous, sans quoi rien ne serait possible, sans oublier la famille et les amis qui le soutiennent de près ou de loin.

Voilà une saison qui s'achève et qui fut riche en rencontres humaines et en émotions.

2024 s'annonce sous les mêmes auspices.

À bientôt et gazzzzz...



Red Buell Racing (suite)

LISTE DES PARTENAIRES 2023

- Barbalat maçonnerie, Sanssac-l'Église
- La commune de Sanssac-l'Église
- Le Département 43
- Alti Race Academy de Pierre LEMOS, Le Puy-en-Velay
- Restaurant l'Escale, Chaspuzac
- Siprotec, Loudes
- Atelier 2G Publicité, Le Puy-en-Velay
- Menuiserie Chabanon, Saint-Vidal
- Stefanovic chaudronnerie, Saint-Germain-Laprade
- TS Concept, Agen
- AD, Brives-Charensac
- Autosécurité Pradines, Le Puy-en-Velay
- Diesélec du Velay, Brives-Charensac
- Garage Mercédès Fraisse, St Germain Laprade
- L'Apave, Saint-Germain-Laprade
- Challenge One, Le Puy-en-Velay
- Carrosserie Rochelimagne, Le Puy-en-Velay



À VOS AGENDAS


Pour la seconde édition de notre soirée grenouilles qui aura lieu le 20 avril 2024 à la salle socioculturelle de Sanssac.

VOUS SOUHAITEZ NOUS REJOINDRE

N'hésitez pas à nous contacter :

- à l'adresse mail : redbuellracing43@gmail.com
- au 06 16 24 45 16

Et à nous suivre sur les réseaux sociaux :

 : @red buell racing

 : @red buell racing team



✓ Le yoga de Sanssac-l'Église



SORTIE DU 25 JUNI À AMBERT

Le dimanche 25 juin, une vingtaine de participants (adhérents, parents, amis...) se sont retrouvés pour la sortie de fin de saison, destination Ambert.

Le matin, le groupe a visité le Mus'Énergie, sur 1 600 m² d'exposition. Les visiteurs attentifs aux explications d'un bénévole passionné, ont apprécié les nombreuses et rares pièces de collection (moteurs à vapeur, alambic, microcentrale de l'ancienne scierie, tracteurs des années 1910 à 1950), ainsi que l'atelier des savoirs-faire locaux : fabrications de chapelets et de tresses (activité industrielle toujours florissante Ambertoise).

Après un repas au restaurant Les Copains, le groupe, toujours motivé, est monté à bord des 4 vélo-rails, pour une balade sportive de 1 h 45 aux alentours d'Ambert, où chacun a profité du paysage.

C'est autour d'un dernier verre bien mérité après l'effort, que les participants ont pris la route du retour, ravis de cette journée conviviale et ensoleillée.

SAISON 2023-2024

Comme lors des saisons précédentes, les premières séances ont eu lieu à la salle socioculturelle, le temps que l'effectif se stabilise.

Cette année encore, avec ses 54 adhérents, les yogis se retrouvent le mardi ou le jeudi dans la confortable salle de motricité de l'école sous la conduite de Daniel BOUDOUL, pour découvrir ou entretenir les bienfaits procurés par cette activité.

Lors de l'assemblée générale du 10 octobre, les décisions suivantes ont été adoptées : dons à l'APE de Sanssac, Isaac New Beghin et les Restos du Cœur.

Suite à la démission de la présidente, il a été décidé de créer une association sous forme de collégiale, 4 nouveaux membres ont rejoint les 3 personnes déjà en place.

Bonne année 2024.

DESIGN | GRAPHI
CRÉATION | COULEURS

AGENCE DE COMMUNICATION
IMPRIMERIE

6 BD JOFFRE - 43000 LE PUY-EN-VELAY
04 71 02 80 57
LEPUY@DESIGNCREATION.FR

MARBRERIE COLOMB Rémy

**CAVEAUX NEUFS
ET RÉNOVATION**

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

6, rue de l'aviation
ZAC de l'aérodrome
43320 CHASPUZAC

04 71 01 36 22

Le mot des élus de la liste "Bien vivre à Sanssac"



Bonjour à toutes et à tous,

Que 2024 soit une année empreinte de réussite, de solidarité et d'épanouissement pour chacun d'entre vous.

Les travaux de la place de l'église vont enfin commencer. Nous resterons attentifs à l'évolution du projet et à la gestion rigoureuse des finances, pour assurer que celui-ci corresponde aux besoins de l'ensemble de la population.

Par ailleurs, la commission rurale a bien avancé concernant les biens de sections. Les biens communaux devraient suivre dans la foulée.

Par contre, nous restons très inquiets sur l'avenir de l'école. La bataille de clochers continue. La mairie de Sanssac a demandé à celle de Saint-Vidal 1 200 € par enfant scolarisé dans notre commune. Même si d'une manière comptable cela pourrait se justifier, cela nous semble dangereux pour l'avenir de notre école. Le risque à terme serait de provoquer des départs massifs, avec l'éventualité d'une nouvelle fermeture de classe, ce qui ne semble pas inquiéter outre mesure les élus de la majorité. D'autant qu'à notre connaissance à ce jour, aucune demande n'a été faite concernant les enfants venant des autres communes.

Nous tenons à rappeler que nous avons voté contre l'augmentation du tarif de la cantine à chaque conseil municipal. La question des tarifs de la cantine demeure une préoccupation légitime et nous continuerons à plaider en faveur de mesures équitables tout en maintenant une fiscalité raisonnable.

Nous sommes régulièrement interpellés concernant l'état déplorable de certaines routes. Il est crucial de veiller à ce qu'elles soient sûres et praticables. Nous défendons des investissements responsables pour le maintien d'infrastructures de qualité.

Nous avons une pensée pour nos disparus de cette année et plus particulièrement pour Gilbert PEYRET, qui a consacré une grande partie de sa vie au service et au rayonnement de notre commune.

Nous vous adressons nos vœux les plus sincères pour une merveilleuse année 2024 et restons à votre disposition à l'adresse mail suivante : bienvivreasanssac@gmail.com

Bien à vous.

Les conseillers de la liste Bien vivre à Sanssac.

Corinne GIRAUD, Cyrille JACQUES, Stéphane GUILHOT



**L'Atelier
des Fleurs**
Fleuriste & Déco

7, rue de l'aviation
43320 CHASPUZAC

 www.latelier-des-fleurs.com **04 71 03 85 41**
 magasin.af@latelier-des-fleurs.com

☑ Belle initiative !



Elle embellie chaque année notre commune avec ses créations pour Noël !

Merci à cette administrée pour cette belle initiative et son dynamisme.



INFOS PRATIQUES

☑ Emma'tek sur notre commune : une aubaine pour les pros ou les bricoleurs

L'association Emmaüs toujours très active dans l'insertion, s'est lancée depuis plusieurs années dans le recyclage et la vente de vêtements, livres, objets d'occasion. Qui ne connaît pas ?

Cette année, Emmaüs lance un nouveau défi en récupérant des outils et produits liés à la construction et les propose à la vente. C'est cela Emma'Tek. Cette matériauuthèque d'Emmaüs a ouvert ses portes dans notre commune le 6 décembre dernier. Tous ces matériaux sont issus de l'économie circulaire ; ils ont été triés et inspectés pour garantir leur qualité.

Des exemples : deux panneaux de placo qui restent à la fin du chantier : on les porte chez Emma'Tek plutôt que de les jeter ou s'en encombrer... à vie le plus souvent. Besoin de reprendre une cloison avec un panneau de placo ? Il ne sert à rien d'en acheter une palette quand on peut trouver ce panneau chez Emma'Tek. Avec même, à prix bradé, une disqueuse qui dépannera.

Et la chance des Sanssacoises et des Sanssacois, c'est que le dépôt Emma'Tek est sur notre commune, à côté de la déchetterie, là où se tenait Pierre-Yves Chasse ;. À notre porte donc.

N'hésitez donc pas à apporter vos surplus ou acheter la pièce « qui va bien » en rendant visite à Emma'Tek, les mercredis et vendredis de 12h à 19h et le samedi de 10h à 19h.

Un service pour nous et un geste pour l'insertion. Gagnant-gagnant.



le vaste appétit
Camion à pizza-bibliothèque
débarque à
Sanssac-l'église !!!!

Tous les MARDIS (8h-21h)
devant la fresque
du manège
entre la salle socio-
culturelle & la salle
nature

Passer au camion ou
commandez par Go ☑
07 83 80 85 80 à mentol

☑ Le Vaste appétit

CAMION À PIZZAS – BIBLIOTHÈQUE

Tous les mardis devant la fresque du manège, vous pouvez retrouver le camion pizzas bibliothèque de 18h à 21h.

N'hésitez pas à passer commande !



VIE PRATIQUE

Mairie

Du lundi au vendredi : 8 h - 12 h

04 71 08 64 43 - mairie.sanssac@orange.fr

Site internet : sanssacleglise.fr

Rencontre avec les élus sur rendez-vous tous les jours de la semaine

Bibliothèque (à côté de la mairie)

Mercredi : 14 h - 15 h

Déchetterie (zone de Fataïre)

Lundi au samedi : 9 h - 12 h • 14 h - 17 h -

Dimanche : 9 h - 12 h

04 71 08 06 84

Transport à la demande

Réservation impérative auprès de la boutique TUDIP au 04 71 02 60 11.

Le prix est de 1,50 € par trajet.

Le mercredi : aller : 14 h 15 - retour : 17 h 45

Le samedi : aller : 8 h 45 - retour : 12 h 15

Arrêt desservi : mairie

Taxi GRAILLE : 04 71 74 28 10 - 06 26 47 71 78

Emma'Tek

Les mercredi et vendredis : 12 h - 19 h

Les samedis : 10 h - 19 h



EN CAS D'ARRÊT CARDIAQUE

3 défibrillateurs sont installés sur la commune :

- Mairie
- École de Farreyrolles
- Salle socioculturelle



NUMÉROS UTILES

Cabinet infirmier

(Farreyrolles)

04 71 08 64 53

Assistante sociale du secteur :

M^{me} QUINTIN : 04 71 07 41 80

Police : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15 et 112



COMMERCES

Bar tabac *Au petit marché* :

Mickaël SOARES - 04 71 02 86 32

EDF panne secteur : 09 72 67 50 43

DEA : 04 71 06 62 72



LIENS UTILES

Aides au logement 2024

(achat, location et rénovation) :

Consulter : <https://comparateur-ade.com>

philippe issartel
électricien
à votre service!



Concauret
 43320 VERGEZAC
06 09 92 88 18
04 71 57 53 95
 issartel43@orange.fr

SARL
Yves PAL



Travaux publics - Terrassement
 Concassage - Criblage - Démolition
 Vente de matériaux - Transport par benne

Mont Chaux
 43700 CHASPINHAC

06 50 93 50 07 - pal-yves@orange.fr
 www.yvespal-concassage.fr

Sarl ESBE FAÇADES



Jacques ESPENEL 06 11 68 50 44

Tél. 04 71 02 78 58 esbe@canaloo.fr

Enduits - Joints de pierres - Sablage
 Peintures - Isolation par l'extérieur

Depuis 1980

Moulin Gauthier - 43320 Sanssac-l'Église
 Bureau : 3, rue Lavastre - 43000 Le Puy-en-Velay

GARAGE VEDEL



Mécanique
 Dépannage
 Spécialiste GPL
 Location de véhicules
 Carrosserie
 Pare brise

ICI NOUS FAISONS
 VOTRE CARTE
 GRISE

Garage Vedel
 04 71 04 00 06

L'un des 100 meilleurs
 garages de France
 (selon L'ÉCLAIR GARAGE)

67 Avenue de la Bernarde - 43000 ESPALY ST MARCEL
 Tél : 04 71 04 00 06
 contact@garage-vedel.fr

La Main O'Fût
 Bar à thèmes

6, rue Meynard
 43000 LE PUY-EN-VELAY
 Tél. 04 71 57 27 69

VOTRE PARTENAIRE ASSOCIATIF

LA CAVE
 S.B.B.M

ROND-POINT DE CORDES 43370 BAINS

04 71 57 50 19 - 06 85 77 53 01

ets **COSME**



MAÇONNERIE - CARRELAGE - PLÂTRERIE
 DALLES - PAVÉS - BÉTON - CLÔTURE

JEAN-FRANÇOIS COSME
06 74 72 45 91

VOURZAC - 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE
04 71 02 77 84

Borelly
 MENUISERIES

PVC - BOIS - ALU - MIXTE
 Rénovation - Construction - Négoce

43320 SANSSAC-L'ÉGLISE
04 71 08 63 73
 www.borelly-menuiseries.com





AB
 Lou Seiglou

Pain de tradition
 Pain T80 et intégral T160
 Petit épeautre

Mallet
 BOULANGERIE
 PÂTISSERIE

Viennaiseries pur beurre
 Madeleines
 Kouignamann
 Pâtisserie fine

Tél. 04 71 09 71 37 - 28, av. de la Mairie - 43000 ESPALY-SAINT-MARCEL

TRAITEUR ROCHER
 La Cuisine de Raphaëlle

717 route du Gévaudan - 43370 BAINS
 Tél. **04 71 57 13 75**
 www.traiteur-rocher-bains.fr

Débarras de l'Embarras



MAISON
 ENTREPÔT
 GARAGE
 CAVE
 GRENIER

Débarrasse - Déblaie
 Évacue tout ce qui vous encombre

Tél. 06 33 22 42 61
 ldj43@orange.fr

Siren : 837608728

La Ferme d'Amalthée
 Fromages fermiers



Anne-Marie Soleilhac : 06 83 74 30 41
 Julie Masclaux : 06 82 62 37 70
 Yannick Masclaux : 06 84 01 58 35

Présent sur les marchés :
 Costaros le lundi matin,
 Le Puy-en-Velay (Plot)
 le samedi matin

Vente à la Ferme (magasin) :
 mardi 9h - 12h30,
 jeudi vendredi 9h - 17h30

la.ferme.damalthee@orange.fr
 Fressanges bas - 43320 Vazelles-Limandre